

de ces présentes, qui s'adresseront à vous, de leur être favorables, et de les traiter avec bonté, pour l'honneur de Dieu ' par considération pour nous. Donné le troisième des ides de juin, l'an troisième de notre pontificat. "

Les chefs de mission portaient en outre deux circulaires du séraphique Patriarche, qui leur recommandait par écrit de les répandre avec zèle. La première, adressée à tous les prêtres, renfermait de touchantes instructions sur le respect dû à l'Eucharistie, et ce remarquable conseil sur la parole de la Sainte Ecriture : " Si vous trouvez en des lieux peu décents le très saint Nom du Seigneur ou quelque passage de la Bible, je vous prie de les recueillir avec respect et de les placer en un endroit convenable. "

La seconde circulaire était ainsi conçue : " A tous les gouverneurs des peuples, consuls, juges, magistrats, qui sont par toute la Terre, et à tous ceux qui recevront ces lettres, Frère François, votre chétif et petit serviteur en Notre-Seigneur, envoie le salut et la paix.

" Considérez attentivement que le jour de la mort approche. Je vous conjure donc avec le plus profond respect, de ne point oublier Dieu par suite des sollicitudes dn siècle, et de ne point violer ses commandements ; car, tous ceux qui l'oublient ou qui méprisent ses lois, il les oubliera à son tour et il les maudira. A l'heure de la mort, ils seront dépoillés de tous leurs biens ; et plus ils auront été puissants en ce monde, plus ils seront tourmentés en enfer. Voilà pourquoi je vous exhorte, ô vous que je considère comme mes seigneurs, à faire avant tout une sincère pénitence de vos fautes, à recevoir humblement et avec amour le corps et le sang de Jésus-Christ en mémoire de sa Passion, à rapporter à Dieu l'honneur qu'il vous a fait de vous confier la conduite de son peuple, et à prendre soin d'avertir chaque soir vos sujets, par quelque signal, d'adorer le Seigneur tout-puissant et de Lui rendre grâces. Si vous manquez à ces obligations, sachez que vous en rendrez compte au jour du Jugement. Ceux qui garderont cet écrit et en observeront les prescriptions, seront bénis de Dieu. "

Et les missionnaires se mirent en route au lendemain du Chapitre, forts de la triple bénédiction du ciel, du Souverain Pontife et de leur bienheureux Père.